Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maçon, veuillez visiter :
capmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Maçon

Épreuve EP3

Session 2023 • Code sujet : **2306 – CAP MAÇON – EP 3 ORAL** • Durée : **15 min au maximum**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Pose d’un seuil préfabriqué et manutention d’appuis (6 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes/2023/CAP Maçon - EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Pose d’un seuil préfabriqué et manutention d’appuis

L’entretien porte sur l’ouvrage réalisé en EP3 et évalue la compétence C 1.2 : échanger et rendre compte oralement. Les questions concernent la pose et le coffrage d’un seuil, son repérage altimétrique, la manutention des appuis et le repère à prendre en compte pour un appui de fenêtre.

Question Q1. Vous posez un seuil préfabriqué. Indiquer une autre méthode possible pour réaliser un seuil.

Une autre méthode consiste à couler le seuil en place. On met d’abord en place un coffrage stable, réglé à la largeur, à la hauteur et à la pente prévues. On coule ensuite le béton, on le compacte et on dresse la surface pour obtenir le niveau et la finition demandés. Le décoffrage se fait après une prise suffisante. Les armatures sont ajoutées si elles sont prévues par les prescriptions de l’ouvrage.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réaliser le seuil en béton coulé en place dans un coffrage réglé et stable.

Question Q2. Indiquer si des difficultés particulières ont été rencontrées lors de la pose du seuil.

Cette question porte sur l’expérience réelle du candidat : la réponse doit correspondre à la pose effectuée. Si une difficulté a été rencontrée, la décrire brièvement, en indiquant sa cause et la solution appliquée. Par exemple, un accès gênant peut conduire à dégager le passage avant la manutention. Si aucune difficulté particulière n’a été rencontrée, le dire simplement et mentionner les vérifications réalisées, comme le contrôle du niveau et de l’alignement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Décrire une difficulté réelle et sa solution, ou indiquer qu’aucune difficulté particulière n’a été rencontrée.

Question Q3. Expliquer la méthode de coffrage et le choix de l’emplacement des serre-joints.

1. Positionner les planches de coffrage selon la largeur et la hauteur prévues, puis les régler en alignement et en niveau.
2. Placer les serre-joints à l’extérieur du coffrage, répartis le long des planches et près des extrémités.
3. Vérifier la stabilité du coffrage et le maintien des planches avant le coulage.

Leur emplacement doit empêcher l’écartement sous la poussée du béton, sans gêner le coulage ni le réglage de la surface.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Planches réglées et stables, maintenues par des serre-joints extérieurs répartis pour prévenir leur écartement.

Question Q4. Préciser sur quelle partie du seuil la référence 0,00 m a été prise.

La réponse attendue est le repère choisi sur l'ouvrage pendant la pose. Pour un seuil, on peut prendre comme référence 0,00 m sa face supérieure, au niveau de la surface finie. Cette référence permet de régler la hauteur du seuil par rapport au repère altimétrique du chantier. Il faut préciser à l'oral le point exact retenu et vérifier que le niveau correspond aux indications de l'ouvrage et aux niveaux finis environnants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sur la face supérieure du seuil, au niveau de sa surface finie.

Question Q5. Les seuils sont conditionnés en palettes installées au plus près du lieu de pose, mais posées au sol. Indiquer deux précautions à prendre pour lever et porter les appuis jusqu'au lieu de pose.

Deux précautions principales limitent les risques lors du levage et du transport d'un appui depuis une palette posée au sol :

- Évaluer la charge et ses dimensions ; demander une aide à une autre personne ou utiliser un moyen de levage adapté si l'appui est lourd ou encombrant.
- Adopter une posture stable, fléchir les jambes, garder le dos droit et tenir la charge près du corps.

Le trajet doit aussi être dégagé et les protections adaptées, notamment les gants et les chaussures de sécurité, doivent être portées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Évaluer la charge et s'aider d'une personne ou d'un moyen de levage si nécessaire ; soulever avec les jambes fléchies et le dos droit.

Question Q6. Pour poser un appui de fenêtre à une hauteur d'allège de + 0,90 m, indiquer le repère altimétrique à prendre en compte sur le chantier.

La hauteur d'allège se repère par rapport au sol fini. Pour une allège de + 0,90 m, il faut donc reporter ce niveau depuis le repère correspondant au sol fini, puis contrôler la hauteur prévue pour le dessus de l'appui. Ce niveau est le repère à prendre en compte pour positionner l'appui de fenêtre ; il ne se mesure pas depuis le sol brut si le niveau fini est différent.

Référence	Niveau à reporter
Sol fini	0,00 m
Dessus de l'appui	+ 0,90 m

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Reporter + 0,90 m depuis le niveau du sol fini, jusqu'au dessus de l'appui.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve orale EP3 du CAP Maçon, session 2023, porte le code 2306 – CAP MAÇON – EP 3 ORAL et dure 15 minutes au maximum. L'entretien s'appuie sur l'ouvrage réalisé et évalue la capacité à rendre compte oralement de son intervention : pose et coffrage d'un seuil, repérage altimétrique et manutention des appuis.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le sujet distingue la pose d'un seuil préfabriqué et une autre méthode de réalisation d'un seuil.
- Le candidat doit expliquer sa méthode de coffrage et le choix de l'emplacement des serre-joints.
- La référence 0,00 m est un repère altimétrique dont le candidat doit préciser l'emplacement sur le seuil.
- La pose d'un appui d'allège à + 0,90 m nécessite d'identifier le repère altimétrique du chantier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter une autre méthode de réalisation d'un seuil et expliquer clairement les étapes ou le principe.
- Décrire le coffrage effectué et justifier l'emplacement des serre-joints en lien avec l'ouvrage.
- Nommer précisément la partie du seuil qui sert de référence 0,00 m.
- Donner deux précautions concrètes pour lever et porter les appuis depuis les palettes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelle autre méthode peut-on citer pour réaliser un seuil ?

Le seuil peut être réalisé sur place plutôt que posé préfabriqué. Le candidat peut présenter le principe de sa méthode et expliquer les opérations de coffrage et de mise en œuvre, en tenant compte de l'ouvrage réalisé.

Q : Comment répondre à la question sur le repère altimétrique de l'appui ?

Il faut partir du repère altimétrique utilisé sur le chantier et expliquer comment la hauteur d'allège demandée, ici + 0,90 m, est reportée. Le sujet ne précise pas d'autre cote ni de niveau de référence particulier.

Q : Combien de temps dure l'entretien et combien de points vaut-il ?

L'entretien oral dure 15 minutes au maximum, selon le référentiel cité dans le document. Aucun coefficient, barème ni nombre de points n'est indiqué sur cette page pour l'échange oral.

Q : Quels critères de notation ou quelles normes le jury attend-il ?

Le document indique que l'échange évalue la compétence C 1.2 : échanger et rendre compte oralement de son intervention. Il ne fournit pas de grille de notation ni de norme technique détaillée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes/2023/CAP Maçon - EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.